

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

2014-2015

La Valorisation d'un Centre de Documentation et d'Information

Aide à l'accès à l'autonomie
P é d a g o g i e *Formation* *Information-documentation*
Education aux médias et à l'information
Accompagnement **Transdisciplinaire** Communication
Gestion du fonds Maîtrise des outils informatiques *Animation*
Sélection et organisation des ressources *Dé couverte*
Collaboration *Lecture* Promotion de la lecture et de la culture *Ouverture sur l'extérieur*
Accueil des élèves *Initiation à la recherche documentaire*
Connaissance des ressources numériques

Fanny FRAIMBAUD

Stages effectués du 5 janvier au 27 février 2015 et du 2 mars au 3 avril 2015

Lycée des Métiers – Arts et Techniques – Le Mas Jambost | Collège Firmin Roz

Rapport de stage dirigé par

Valérie JOUHAUD , Cécile GARGAUD

Professeures - documentalistes

Centre de Documentation et d'Information du Lycée Mas Jambost et du Collège Firmin Roz



Remerciements

Mes remerciements vont à Madame Valérie JOUHAUD et Madame Cécile GARGAUD, mes responsables de stage, pour leur entière disponibilité, leurs conseils, leur suivi et leur aide dans l'accomplissement des missions qu'impliquaient ce stage.

Je tiens également à remercier Madame SAULE et Madame SERRE, respectivement proviseure et proviseure adjointe du Lycée des Métiers du Mas Jambost, ainsi que Madame BOMPEIX, principale du Collège Firmin Roz, pour m'avoir accordé leur confiance en me permettant de réaliser mon stage au sein de leur établissement.

Je souhaite adresser des remerciements aux équipes pédagogiques que j'ai eu beaucoup de plaisir à côtoyer durant mes stages et avec qui il fut très enrichissant de pouvoir travailler.

Enfin, je remercie Madame Anne-Marie DELAUNE, ma référente de stage, pour sa relecture et ses conseils avisés ainsi que Madame Pascale PEUROT pour avoir communiqué des consignes précises relatives à l'élaboration du rapport de stage.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	7
1. Le Lycée Mas Jambost – État des lieux.....	9
1.1.De « dame du CDI » à « professeure - documentaliste » - Le rôle du professeur – documentaliste à redéfinir.....	9
1.2.Un espace en retrait.....	10
1.3.Les usagers : des attentes et des besoins divergents.....	10
1.3.1.Les élèves.....	11
1.3.2.L'équipe pédagogique.....	11
2. Identification du CDI au sein de l'établissement.....	13
2.1.La communication interne et externe.....	13
2.1.1.La signalétique.....	13
2.1.2.La diffusion des informations auprès du public.....	14
2.2.Le CDI : un espace, des espaces.....	15
2.2.1.Organisation de l'espace.....	15
2.2.2.Le choix du mobilier : un projet collectif de réhabilitation.....	21
3. Valorisation de l'offre documentaire, culturelle et pédagogique.....	23
3.1.La gestion du fonds.....	23
3.1.1.L'organisation des documents proposés : vers une harmonisation du fonds.....	23
3.1.2.L'attractivité du fonds : des critères de sélection cohérents.....	25
3.2.L'ouverture culturelle.....	26
3.2.1.Les expositions.....	26
3.2.2.Les animations.....	27
3.3.L'accompagnement pédagogique.....	29
4. Le Collège Firmin Roz.....	31
4.1.Présentation du CDI.....	31
4.2.L'attractivité par la médiation culturelle et l'information aux médias.....	32
4.2.1.Les Clubs du CDI.....	33
4.2.2.Les semaines thématiques.....	34
4.2.3.Le développement de l'accès à la culture.....	34
4.3.La pédagogie au cœur du CDI.....	35
4.3.1.Les projets pédagogiques.....	35
4.3.2.L'initiation à la recherche documentaire.....	36
4.3.3.L'orientation au collège : un enjeu majeur au collège.....	37
Conclusion.....	38
Références bibliographiques.....	39
Annexes.....	40



Index des illustrations

Illustration 1: Signalétique Atelier – Lycée Mas Jambost.....	13
Illustration 2: Signalétique interne – Lycée Mas Jambost.....	13
Illustration 3: Plan du CDI - Lycée Mas Jambost.....	15
Illustration 4: Accueil- Banque de prêt - CDI Lycée Mas Jambost.....	17
Illustration 5: Réserve - CDI Lycée du Mas Jambost.....	17
Illustration 6: Espace Documentaire - CDI Lycée Mas Jambost.....	18
Illustration 7: Espace Presse - CDI Lycée Mas Jambost.....	18
Illustration 8: Espace Lecture - CDI Lycée Mas Jambost.....	19
Illustration 9: Espace Orientation - CDI Lycée Mas Jambost.....	19
Illustration 10: Espace Exposition - CDI Lycée Mas Jambost.....	20
Illustration 11: Espace Accueil des classes - CDI Lycée Mas Jambost.....	20
Illustration 12: Espace Informatique – CDI Lycée Mas Jambost.....	21
Illustration 13: Cotation actuelle.....	24
Illustration 14: Cotation renouvelée.....	24
Illustration 15: Exposition : Jupes du Monde.....	26
Illustration 16: Exposition: Ébénisterie.....	26
Illustration 17: Espace documentaire - CDI Collège Firmin Roz.....	31
Illustration 18: Espace Fiction - CDI Collège Firmin Roz.....	31
Illustration 19: Semaine des Mathématiques.....	34
Illustration 20: Semaine de la Presse.....	34
Illustration 21: Sortie au théâtre de l'Union.....	34
Illustration 22: Sortie à Meymac.....	37



Index des tableaux



Introduction

La préparation au diplôme de la Licence professionnelle Métiers des Bibliothèques et de la Documentation requière la réalisation d'un stage de 13 semaines au sein d'une structure, qui s'inscrit dans le monde des bibliothèques et de la documentation.

Ayant un intérêt plus prononcé pour le milieu scolaire, mon choix s'est porté sur les Centres de Documentation et d'Information du Lycée des Métiers du Mas Jambost et du Collège Firmin Roz, tout deux, situés à Limoges. En choisissant ces deux structures d'accueil, je souhaitais bénéficier d'une vision complémentaire de l'environnement de travail du professeur-documentaliste et mieux comprendre les missions qu'implique ce statut. De plus, le projet de stage que m'a proposé Valérie JOUHAUD, professeure-documentaliste du lycée des Métiers du Mas Jambost, a suscité mon intérêt : valoriser le CDI pour améliorer son attractivité.

La valorisation d'un Centre de Documentation et d'Information est un sujet vaste qui comprend divers critères propres à chaque établissement. Valoriser cet espace implique de lui donner un sens pour légitimer sa place dans l'organisation générale d'une structure. Pour mieux déterminer le rôle du CDI au sein d'un établissement, il est primordial et nécessaire d'observer l'environnement dans lequel cet espace s'inscrit. Le CDI , espace ressource, est donc spécifique à chaque établissement et le fonds qu'il propose doit être cohérent avec les besoins des usagers : élèves, enseignants et personnel de l'établissement. L'enjeu pour le professeur-documentaliste est donc de pouvoir ajuster l'offre documentaire, culturelle et pédagogique du CDI en prenant compte des enseignements dispensés au sein de l'établissement et du profil des publics, pour permettre l'intégration de cet espace dans les pratiques des usagers.

La valorisation de l'action du CDI nécessite également un travail de réflexion sur les missions attribuées au professeur-documentaliste, qui se veut être un acteur majeur dans la promotion de la lecture et l'ouverture culturelle de l'établissement. Valoriser le CDI c'est aussi faire mieux comprendre le rôle du professeur-documentaliste aux élèves et à l'ensemble du personnel, équipe enseignante incluse. Le professeur-documentaliste dispose donc de l'espace du CDI, et non inversement, qui représente un outil privilégié offrant de nombreuses possibilités d'action, pour mener à bien des projets, relevant aussi bien de la pédagogie que de l'animation culturelle. La valorisation du CDI passe par sa visibilité au sein de l'établissement et une identification précise du rôle du professeur-documentaliste, qui peut alors évaluer la pertinence de ses projets et leur impact au travers du taux de fréquentation de cet espace.

Durant ma période de stage au Lycée des Métiers du Mas Jambost, le projet de valorisation du CDI m'a amené à réaliser une première observation de l'environnement, des pratiques du public, de l'image même du professeur-documentaliste pour établir avec justesse, un état des lieux qui puisse dégager des pistes de réflexion visant à accroître l'attractivité de cet espace.

Compte tenu des nombreuses activités et sorties culturelles organisées par Cécile GARGAUD, professeure-documentaliste du collège Firmin Roz, et auxquelles j'ai pu participer durant ma période de stage, j'ai choisi de dresser, en second lieu, une étude complémentaire à mon premier lieu de stage, axée sur l'attractivité de l'espace du CDI par la médiation culturelle auprès de la communauté scolaire.



1. Le Lycée Mas Jambost – État des lieux

Le lycée des Métiers - Arts et Techniques du Mas Jambost, situé à Limoges, fut créé en 1973. Cet établissement, qui compte près de 400 élèves, propose diverses filières professionnelles qui dispensent une formation aux métiers de la céramique, du modelage, du bois, de l'aluminium et du PVC, de la tapisserie d'ameublement et de la mode. L'établissement accueille des formations visant à préparer l'obtention du CAP, du Bac Pro jusqu'au BTS. La complémentarité des enseignements généraux et professionnels contribuent à une réelle préparation des élèves à l'insertion professionnelle. Les élèves peuvent également mieux appréhender l'environnement de travail auquel ils se prédestinent, par la réalisation de nombreux stages durant leur scolarité. De plus, le lycée accueille des élèves allophones et en situation de handicap qui bénéficient d'enseignements adaptés.

Cette année représente une véritable période de transition pour le Centre de Documentation et d'Information. Valérie JOUHAUD qui a intégré l'équipe pédagogique à la rentrée 2014 pour occuper le poste de professeure-documentaliste, a pu me faire part de certains dysfonctionnements concernant le CDI. Le taux de fréquentation habituellement faible de cet espace témoigne, par ailleurs, du décalage entre ce que propose actuellement le CDI et les attentes et besoins des usagers. Pour contrer cette désertion, il était nécessaire de se pencher sur les pratiques du public pour dresser un profil des usagers mais aussi de s'interroger sur l'image même du professeur-documentaliste au sein de l'établissement.

1.1. De « dame du CDI » à « professeure - documentaliste » - Le rôle du professeur – documentaliste à redéfinir

Le statut de professeur-documentaliste n'apparaît pas toujours de manière évidente. Au travers de l'appellation « Dame du CDI » très répandue parmi les élèves de l'établissement, la professeur-documentaliste devient indissociable de l'espace dont elle doit assurer la gestion ; on retrouve avec une certaine cohérence, cette image longtemps véhiculée du professionnel qui se cantonne à l'accueil des élèves, au rangement et à l'organisation des ouvrages qui constituent le fonds. Cette représentation quelque peu minimaliste du professeur-documentaliste, encore bien ancrée dans les esprits, se révèle être un frein à la reconnaissance même de la profession et du rôle qu'elle occupe dans la vie de l'établissement.

L'identité professionnelle du professeur-documentaliste est vraisemblablement liée à l'évolution des missions confiées au CDI depuis ces dernières années. La confusion est d'ailleurs souvent présente entre le lieu, le Centre de Documentation et d'Information et le responsable, le professeur-documentaliste. Les missions qui se sont accumulées au fur et à mesure des années ont entraîné une évolution de statut considérable pour ce professionnel. La création plus tardive, que pour les autres disciplines, du CAPES de Documentation, qui représente la conquête d'un statut professionnel pour les responsables de CDI, justifie en partie, le manque de reconnaissance et d'informations sur les missions propres à ce statut. En effet, le professeur-documentaliste n'est souvent pas assimilé à l'équipe enseignante bien



que le CAPES soit nécessaire pour pouvoir exercer cette profession, depuis 1989.

L'enjeu premier pour le professeur-documentaliste et donc de pouvoir concilier ses missions de documentaliste et son statut d'enseignant en s'impliquant dans des projets pédagogiques tout en assurant la gestion et l'organisation du Centre de Documentation et d'Information. L'apport du CDI dans les pratiques pédagogiques n'allant pas toujours de soi, le professeur-documentaliste doit pouvoir entretenir une étroite collaboration avec l'équipe enseignante et proposer des outils, des ressources qui viendront compléter ce que les élèves auront étudié mais également leurs transmettre des connaissances qui s'inscrivent dans l'éducation aux médias et à l'information.

1.2. Un espace en retrait

Le Centre de Documentation et d'Information se situe à l'une des extrémités de l'établissement. Cette situation relativement excentrée permet donc aux usagers de bénéficier d'un espace calme, idéal pour travailler et réaliser des recherches loin du tumulte du bâtiment principal. L'emplacement du CDI permet d'instaurer une atmosphère propice au travail, mais présente aussi quelques inconvénients.

Le bâtiment principal accueille de nombreux « lieux de vie » tels que le foyer, le préau intérieur où se rassemblent les élèves sur les temps de récréation, la Vie Scolaire et la Salle des professeurs. Ce point dynamique de l'établissement bénéficie d'une affluence constante durant la journée où se mêlent les élèves, les enseignants et le personnel. De plus, le premier étage du bâtiment regroupe les salles où ont lieu les enseignements généraux. De par sa situation, le CDI se trouve finalement éloigné des lieux de passage des différents publics auxquels il s'adresse.

1.3. Les usagers : des attentes et des besoins divergents

A l'intérieur de l'établissement, le CDI représente une réelle structure collective à vocation sociale, culturelle et pédagogique qui s'adresse à différents groupes d'usagers dont les attentes et les pratiques sont nuancées. Par ailleurs, le type d'établissement, l'environnement, l'âge des élèves et les pratiques d'enseignement sont des facteurs significatifs puisqu'ils conditionnent l'existence du CDI dans le lycée et permettent d'évaluer son intégration, justifier un éventuel rejet ou encore évaluer ses insuffisances. Observer les pratiques du public est donc une étape à ne pas négliger dans le cadre d'un projet de valorisation d'un Centre de Documentation et d'Information. En effet, dresser un profil des différentes catégories de public, qui inclus les usagers et les non-usagers, permet de mieux définir les orientations fonctionnelles du CDI. Mieux connaître les utilisateurs permet ainsi d'anticiper leurs besoins et par conséquent d'adapter au mieux l'offre du CDI dans son ensemble.

1.3.1. Les élèves

Les élèves de l'établissement fréquentent peu le CDI, du moins, ceux qui ont pour habitude de s'y rendre sont bien souvent les mêmes et le public peine à s'élargir. J'ai pu observer des disparités dans l'usage que font les élèves du CDI. Des catégories distinctes d'utilisateurs peuvent donc être observées.

Les quelques habitués qui témoignent d'un goût certain pour la lecture, ne manquent pas d'emprunter des ouvrages régulièrement. Pour la majorité d'entre eux, ces élèves participent au Club Manga organisé par la professeure-documentaliste, qui se tient chaque semaine au CDI. Ce public restreint a vraisemblablement bien assimilé le rôle du CDI et l'a intégré dans ses pratiques de lecture. Durant leur temps de disponibilité, ces élèves viennent spontanément au CDI contrairement à d'autres qui préfèrent aller au foyer ou en étude et pour qui cet espace est généralement ressenti comme un lieu de culture élitiste.

La plupart des élèves ont un usage relativement partiel du CDI puisqu'ils consultent et empruntent des ouvrages très occasionnellement. L'équipement informatique dont dispose le CDI se révèle être un facteur d'attractivité majeur qui influe de façon notable sur la fréquentation de cette catégorie d'utilisateurs. Compte tenu des nombreux stages que doivent réaliser les élèves durant leur scolarité, l'équipement informatique du CDI, ordinateurs et imprimante, est souvent sollicité pour la rédaction et l'impression de leurs rapports de stage.

Pour certains élèves, le CDI se révèle être un espace qui leur est complètement inconnu. Ils méconnaissent le fonds mis à leur disposition et n'ont par conséquent jamais recours à l'emprunt. L'enjeu majeur est de pouvoir capter ce public qui considère le CDI comme un lieu où l'on s'adonne exclusivement à la lecture. De plus, certains élèves qui intègrent le lycée professionnel présentent de réelles difficultés d'apprentissage et un parcours sinueux où ils se sont souvent heurtés à des échecs scolaires. Ce public peu familiarisé avec l'univers des livres et qui tend à douter de ses compétences en se dévalorisant, affiche dans certains cas une aversion totale pour la lecture. Les codes de la langue française ne sont d'ailleurs pas toujours bien maîtrisés et sont parfois en cours d'acquisition, notamment pour les élèves allophones, ce qui peut justifier ce désintérêt.

1.3.2. L'équipe pédagogique

Les enseignants incarnent les premiers partenaires de l'activité du professeur-documentaliste. Les activités du CDI et son mode de fonctionnement sont largement influencés par la relation qu'entretient le professeur-documentaliste avec cette catégorie d'utilisateurs. Une étroite collaboration avec les enseignants permet alors au professeur-documentaliste d'affirmer une certaine logique pédagogique et de légitimer ainsi l'action du CDI au sein d'une structure éducative comme le lycée.



Les enseignants participent parfois à l'élaboration du fonds puisqu'ils émettent des suggestions d'achats d'ouvrages auprès de la professeure-documentaliste, plus particulièrement des revues et documentaires spécialisés pour les matières professionnelles. La fréquentation des enseignants est variable mais le CDI représente un lieu qui rassemble des ressources pédagogiques utiles au développement de certaines thématiques avec les élèves. Certains enseignants ont bien intégré le CDI puisqu'ils fréquentent cet espace pour leur usage personnel en empruntant régulièrement des ouvrages et en venant consulter des périodiques sur leur temps libre.

Les enseignants ne font pas tous appel aux compétences de la professeure-documentaliste. Néanmoins, certains cours ont lieu au CDI, dans l'optique d'amener les élèves à effectuer des recherches documentaires qui nécessitent parfois des ouvrages très spécifiques. Le travail de recherche au CDI, lors d'une séquence permet ainsi de compléter ou d'illustrer un cours. Lorsque les classes se déplacent jusqu'au CDI avec leur enseignant, la séquence a été préalablement préparée avec la professeure-documentaliste qui participe et intervient, au même titre que son collègue. Les projets pédagogiques nécessitent également une concertation entre enseignants et professeur-documentaliste afin de définir clairement les objectifs, la progression, les modes d'intervention et d'évaluation du travail mené en commun. Le CDI représente un réel outil pédagogique qui favorise l'acquisition des connaissances disciplinaires et des compétences documentaires.

Les séquences pédagogiques qui ont lieu au CDI permettent également aux élèves mais aussi aux enseignants de prendre connaissance des ouvrages qui constituent le fonds et de se familiariser avec un environnement autre qu'une salle de classe et un enseignant au statut « hybride ». De plus, j'ai pu observer durant mon stage que les élèves qui étaient amenés à travailler régulièrement au CDI avec leur professeur, avaient manifestement plus de facilités pour revenir, par la suite, de façon autonome.

Les autres membres du personnel de l'établissement, fréquentent occasionnellement le CDI. Cet espace bien souvent considéré comme un lieu ressource qui s'adresse exclusivement aux élèves et à l'équipe enseignante, n'est souvent appréhendé par cette catégories d'utilisateurs, que sous sa dimension pédagogique ; l'ensemble du personnel peut pourtant bénéficier de l'offre du CDI au même titre que les élèves.



2. Identification du CDI au sein de l'établissement

Pour lever l'ambiguïté sur le rôle du CDI au sein de l'établissement et améliorer la visibilité de cet espace auprès des élèves, il est important de se pencher sur les critères qu'englobe l'identification du CDI. Repérer cet espace, compte tenu de son éloignement des zones de passage et un premier enjeu qui permettra au public de mieux l'intégrer dans la structure du lycée pour y recourir plus aisément.

2.1. La communication interne et externe

2.1.1. La signalétique

Je me suis tout d'abord interrogée sur le système de signalétique mis en place dans l'établissement, car pour pouvoir identifier un espace il faut en premier lieu savoir le situer. Étant donné, la superficie de l'établissement et le long dédale de couloirs qu'il faut emprunter pour atteindre le CDI depuis le bâtiment principal, la signalétique s'avère d'autant plus nécessaire. Des écriteaux sont disposés à de multiples emplacements mais le CDI n'est mentionné sur aucun d'entre eux. J'ai donc réalisé plusieurs photographies au sein de l'établissement de façon à mettre en évidence cette absence d'indication sur la localisation du CDI.



Illustration 2: Signalétique interne –
Lycée Mas Jambost



Illustration 1: Signalétique Atelier – Lycée
Mas Jambost

Signaler un espace, c'est finalement le faire exister dans une structure. La signalisation du CDI au sein de l'établissement permettrait ainsi d'accroître la visibilité de cet espace et en faciliterait l'accès ; les usagers pourraient alors mieux l'intégrer. Des écriteaux qui mentionneraient le CDI, seraient donc susceptibles d'avoir des répercussions sur les pratiques des différents publics. Les photographies que j'ai réalisées, qui soulignent cette absence de signalisation, ont pour but d'appuyer une demande de la professeure-documentaliste auprès de la direction de l'établissement, concernant une éventuelle modification des écriteaux de signalétique interne.

2.1.2. La diffusion des informations auprès du public

Un CDI qui fonctionne bien et un CDI qui se veut communiquant auprès des différents publics. La politique de communication est déterminante dans l'accès aux informations pour les usagers. Il est donc nécessaire pour le professeur-documentaliste de mettre en place des stratégies de diffusion de l'information afin que le public puisse dans un premier temps, prendre connaissance des modalités de fonctionnements du CDI tels que les horaires, le règlement, les conditions de prêt, etc. La réalisation d'une brochure de présentation du CDI qui serait distribuée aux nouveaux arrivants à la rentrée prochaine, représente une démarche de communication qui permettrait aux élèves d'avoir un bref aperçu de cet espace avant même de s'y rendre.

Mettre des informations à disposition des utilisateurs représente aussi un moyen efficace de promouvoir le dynamisme du CDI en mettant en avant les projets menés par la professeure-documentaliste, ainsi que les animations. Des espaces d'affichage prévus en salle des professeurs, au foyer, ou encore dans le hall permettent de transmettre les informations relatives aux expositions ou aux nouveaux arrivages, auprès des élèves et des enseignants. L'affichage vise à atteindre plus particulièrement les non-usagers et ainsi à provoquer leur venue. Les techniques de communication reposent principalement sur les supports écrits, par l'affichage dans les lieux à forte fréquentation et par voie verbale ; le bouche à oreille bien qu'échappant à tout contrôle, joue un rôle essentiel dans la diffusion d'informations.

La création récente d'un site E-sidoc a également pour objectif d'élargir cet accès à l'information. Ce portail info-documentaire, complémentaire du logiciel BCDI, présente des fonctionnalités et des usages multiples. Le public peut effectuer des recherches dans la base documentaire, accéder à des ressources numériques et prendre connaissance des dernières acquisitions, par le biais d'un fil d'actualité. De plus, E-sidoc est accessible depuis n'importe quel poste informatique disposant d'une connexion Internet. Ce nouveau moyen de communication rend possible une harmonisation et une simplification de l'accès aux ressources documentaires ainsi qu'une meilleure visibilité des activités proposées par le Centre de Documentation et d'Information.



2.2. Le CDI : un espace, des espaces

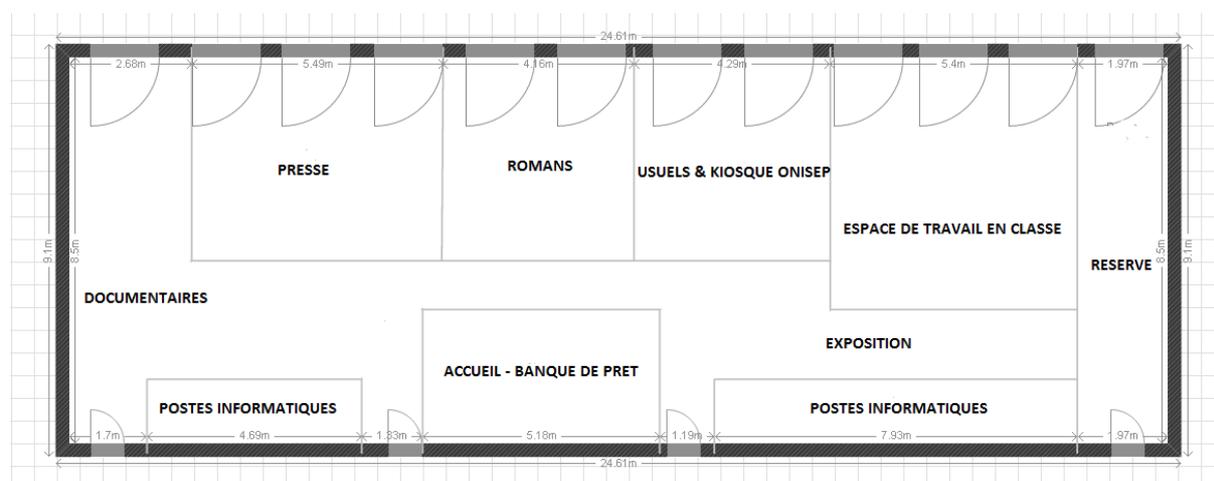


Illustration 3: Plan du CDI - Lycée Mas Jambost

2.2.1. Organisation de l'espace

L'organisation de l'espace multifonctionnel du CDI est un élément déterminant qui prend en compte les pratiques du public et peut aussi influencer le comportement des usagers. Les différents espaces du CDI sont donc disposés de façon à pouvoir répondre aux besoins des utilisateurs. Le professeur-documentaliste assure cette pertinence de l'organisation du CDI par une observation constante des pratiques du public mais également par la définition des missions qui lui sont attribuées au sein de l'établissement. La disposition des espaces du CDI doit pouvoir favoriser l'accès à l'information et faciliter l'autonomie des usagers de façon à ce qu'ils puissent mieux se repérer dans l'espace et visualiser ainsi l'ensemble des fonctionnalités du CDI. Un CDI bien organisé reflète ainsi la pluralité de missions du professeur-documentaliste.

Espaces de la professeure-documentaliste			
Espace	Mobilier-Equipement	Matériel informatique	Aménagement
Accueil- Prêt	Bureau d'angle Armoire 2 Sièges Placard	Ordinateur Imprimante, Scanner, Téléphone	A l'entrée du CDI, situé entre les deux portes d'accès. Pas de visibilité sur l'ensemble des espaces, sauf la réserve.
Espace de traitement des documents (équipement, stockage)	Table d'appoint Placard		Derrière la banque d'accueil.

Réserve	3 Armoire métalliques Rayonnages		Non cloisonnée mais séparée de l'espace d'accueil du public par les armoires métalliques.
Espaces de consultation			
Espace	Mobilier-Equipement	Matériel informatique	Aménagement
Espace Documentaire	Étagères Tables et chaises		Rayonnages le long du mur avec quelques tables d'appoint.
Espace Presse	Chauffeuses Table basse Présentoir périodique		Chauffeuses disposées autour d'une table basse.
Espace Lecture	2 Bibliothèques Bac à BD Chauffeuses Présentoir nouveautés		Bacs à BD situés à l'entrée du CDI. Bibliothèques disposées de manière à séparer les coins presse, fictions et orientation.
Espace Orientation	Kiosque ONISEP Tables et chaises		
Espace Exposition	Panneaux d'affichage Grilles Colonnes vitrées d'exposition		Délimite l'espace classe des postes informatiques lorsque des grilles sont installées.
Espaces de travail			
Espace	Mobilier-Equipement	Matériel informatique	Aménagement
Espace Accueil des classes	Tables, chaises Chevalet de présentation	Relieuse	A proximité des postes informatiques et de la réserve, séparé des espaces de consultation par le kiosque ONISEP.
Espace informatique	Mobilier pour multimédia	12 Ordinateurs et une imprimante en réseau	Postes informatiques alignés sur le mur du CDI, disposés de par et d'autre de de la Banque d'accueil. Pas de visibilité des écrans depuis le bureau de la professeure-documentaliste.

Accueil – Banque de prêt



Illustration 4: Accueil- Banque de prêt -
CDI Lycée Mas Jambost

Cet espace, qui fait aussi office de bureau pour la professeure-documentaliste, a pour vocation principale l'accueil des usagers, le prêt et le retour des documents et le renseignement, bien que la professeure-documentaliste ne se cantonne pas à rester derrière son bureau et se déplace volontiers auprès des élèves. La visibilité depuis cet espace doit être idéalement optimale sur l'ensemble des locaux de manière à ce que la professeure-documentaliste puisse rester vigilante sur les éventuelles dérives d'usage et de comportement de certains élèves. Le matériel informatique et une table d'appoint réservée à l'équipement des documents font de cet espace un lieu de traitement documentaire et de gestion du CDI. Les documents en attente de traitement sont stockés dans un placard ouvert, où est également rangé le matériel d'équipement : titreuses, papier plastifié, etc.

Réserve



Illustration 5: Réserve - CDI
Lycée du Mas Jambost

Cet espace, non visible pour le public, rassemble les documents archivés, tout type confondus, et plus particulièrement les collections des périodiques des années antérieures.



Les documents qui y sont répertoriés sont stockés dans des cartons, disposés sur des étagères et dans des armoires métalliques. A la demande des usagers, la professeure-documentaliste, peut récupérer des documents archivés pour les proposer à l'emprunt.

Espace Documentaire



Illustration 6: Espace Documentaire - CDI
Lycée Mas Jambost

Cet espace de consultation et de travail, qui se situe à proximité des postes informatiques, permet aux élèves de réaliser des recherches documentaires en s'appuyant sur les ouvrages proposés dans les rayonnages, tout en ayant un accès aux outils numériques.

Espace Presse



Illustration 7: Espace Presse - CDI Lycée
Mas Jambost

Cet espace, où sont agencées chauffeuses et table basse, a été pensé de façon à proposer aux élèves un lieu confortable. Le mobilier spécifique à cet espace et qui s'apparente à celui d'un salon a permis de créer une atmosphère agréable. Les usagers y consultent périodiques mais également bande dessinées, étant donné que les bacs à BD se trouvent à proximité. Cet espace est plus souvent sollicité que l'espace lecture situé dans le secteur des fictions.

Espace Lecture loisir



Illustration 8: Espace Lecture - CDI Lycée
Mas Jambost

Cet espace qui se situe entre les deux versants de bibliothèque réservés aux fictions est agencé de manière à proposer un espace cosy et calme aux élèves souhaitant s'adonner à la lecture en toute tranquillité. Trois chauffeuses sont disposées autour d'une table de présentation où les élèves peuvent prendre connaissance des ouvrages récemment acquis par la professeure-documentaliste.

Espace Orientation



Illustration 9: Espace Orientation - CDI
Lycée Mas Jambost

Le kiosque Onisep a pour objectif principal de mettre à disposition des ressources documentaires sur les métiers et les formations qui leurs sont propres. Le CDI doit pouvoir proposer une documentation constamment actualisée pour apporter des informations fiables aux élèves qui construisent leur projet professionnel.

Espace Exposition



Illustration 10: Espace
Exposition - CDI Lycée
Mas Jambost

Cet espace plutôt restreint, accueille des réalisations d'élèves autour d'une thématique bien définie. Les expositions sont fréquemment renouvelées afin de proposer un aperçu du travail de chaque filière au sein de l'établissement. Les grilles permettent d'accompagner les réalisations d'un affichage attractif et les colonnes vitrées, d'exposer des objets en lien avec la formation qui est mise à l'honneur.

Espace Accueil des classes



Illustration 11: Espace Accueil des
classes - CDI Lycée Mas Jambost

Les missions pédagogiques du professeur-documentaliste nécessitent un espace pouvant accueillir une classe entière. Cet espace aménagé en « table ronde » a été repositionné à l'écart des espaces de lecture, différenciant ainsi l'accueil du public et celui des classes pour garantir une meilleure atmosphère de travail. Cette espace réservé au travail avec les classes a également pour fonction de réaffirmer le statut d'enseignant de la

professeure-documentaliste auprès des élèves. Les tables ont été disposées en tenant compte du projet d'acquisition d'un vidéo-projecteur, qui sera idéalement fixé au mur opposé.

Espace Informatique



Illustration 12: Espace Informatique –
CDI Lycée Mas Jambost

L'équipement informatique dont dispose le CDI permet aux utilisateurs de travailler sur des documents numériques, de réaliser des recherches sur Internet et de bénéficier de logiciels bureautiques. La disposition actuelle des postes informatiques ne permet pas à la professeure-documentaliste de surveiller cet espace dans son ensemble. De plus, les possibilités d'aménagement de cet espace sont restreintes puisque les prises électriques sont positionnées le long du mur. Une imprimante en réseau, située près de la banque d'accueil pour éviter les abus, est également mise à disposition des élèves pour leurs impressions de documents

2.2.2. Le choix du mobilier : un projet collectif de réhabilitation

Le mobilier actuel a été réalisé, il y a quelques années, par des élèves des différentes filières de l'établissement. Le mobilier en bois qui comprend la table basse de l'espace presse, les bureaux multimédia, les deux bibliothèques et le bureau d'angle de la banque d'accueil sont des projets des classes précédentes de Menuiserie et d'Ébénisterie, quant aux chauffeuses, elles ont été réalisées par des élèves de la formation Tapisserie d'Ameublement.

Un renouvellement du mobilier du CDI est envisagé. En effet, les meubles actuels manquent de praticité. Les bibliothèques, dont la structure dessine des marches d'escalier, ne permettent pas un rangement optimal des documents ; les étagères qui forment des casiers hauts et profonds coupent la visibilité des ouvrages. Ces meubles, bien que très esthétiques, valorisent peu les collections et seraient plus adaptés dans le cadre d'un usage personnel et privé que dans un Centre de Documentation et d'Information, à usage collectif. Les bureaux qui accueillent les postes informatiques n'offrent pas des conditions de travail

idéales : les planches coulissantes qui supportent les claviers et le plan incliné qui s'apparente à un pupitre tend à gêner le mouvement des élèves lorsqu'ils doivent retranscrire sur support papier le résultat de leurs recherches sur Internet.

Le projet de renouvellement du mobilier du CDI représente une opportunité, pour susciter l'intérêt des élèves mais aussi des enseignants des matières professionnelles. La professeure-documentaliste a donc proposé ce projet aux classes de façon à ce que les élèves se sentent impliqués dans la vie du CDI. Certaines demandes spécifiques ont été formulées comme la fabrication de nouveaux bacs à bande dessinées car les existants ne suffisent plus à contenir ces ouvrages très demandés par les élèves.

Par ailleurs, les élèves manifestent de la motivation à l'égard de ce projet qui leur a été proposé et certains ont débuté le travail de réflexion autour des nouveaux éléments du mobilier. Les élèves qui laissent libre cours à leur créativité proposent des ébauches de projets très intéressantes, car innovantes. Ce mobilier inventif et contemporain, viendra renforcer une certaine cohérence de l'identité du CDI avec l'environnement dans lequel il s'inscrit, un établissement proposant des formations aux métiers d'art.

Ce projet collectif de réhabilitation du mobilier vise, dans un premier lieu, à rafraîchir l'espace du CDI en créant des meubles plus « actuels » et dont les fonctionnalités seront réellement adaptées aux usages du CDI. Ce nouveau mobilier, pensé et réalisé par les élèves, qui prendra place au CDI contribuera, dans un second lieu, à la valorisation de leur travail nécessaire pour raviver l'estime de soi qui fait parfois défaut chez certains élèves. Le CDI deviendra alors une vitrine actualisée du savoir-faire des élèves, ce qui laisse espérer un engouement plus prononcé pour cet espace, dont découlerait idéalement une hausse de la fréquentation.



3. Valorisation de l'offre documentaire, culturelle et pédagogique

3.1. La gestion du fonds

La gestion du fonds documentaire d'un CDI s'articule sur l'élaboration d'une politique documentaire qui permet de clarifier, avec l'ensemble des acteurs de l'établissement, les ressources nécessaires aux différents enseignements dispensés. La politique documentaire englobe de nombreux critères parmi lesquels deux axes se distinguent : les caractéristiques de la population scolaire reçue dans l'établissement, la stratégie éducative propre à l'établissement. L'organisation des collections au sein du CDI et leur développement vient s'appuyer sur cette politique documentaire. Il s'agit donc d'évaluer les besoins des usagers mais aussi de définir les pratiques pédagogiques menées dans l'établissement pour mieux déterminer les ressources à mobiliser. La politique documentaire recouvre la politique d'acquisition, la politique de conservation, incluant le désherbage et la politique d'accès qui comprend les modalités d'organisation des collections.

Étant donné, la prise de poste récente de la professeure-documentaliste au lycée du Mas Jambost, la redéfinition d'une politique documentaire est envisagée. Le développement de la politique documentaire représente un travail de longue haleine qui devra s'appuyer sur un diagnostic, actuellement en cours de réalisation et qui prendra en compte les axes mentionnés ci-dessus, à savoir, l'environnement, les besoins des élèves et de l'équipe pédagogique et les enseignements présents dans l'établissement.

3.1.1. L'organisation des documents proposés : vers une harmonisation du fonds

Le CDI propose aux élèves une documentation variée, généraliste mais aussi très spécialisée, recouvrant des domaines ayant trait aux enseignements professionnels qui sont dispensés dans les différentes filières. Elle est divisée en neuf classes, selon la Classification Décimale de Dewey:

- 1. Philosophie,
- 2. Religion,
- 3. Sciences sociales,
- 4. Langage,
- 5. Sciences exactes,
- 6. Techniques et sciences appliquées,
- 7. Art,
- 8. Littérature,
- 9. Géographie et Histoire.



Les documents présents au CDI	
Ouvrages de fiction	Romans, Théâtre, Poésie, Contes, Albums, Bandes dessinées, Mangas
Ouvrages documentaires	Fonds majoritairement spécialisé
Usuels	Encyclopédies, dictionnaires généraux et dictionnaires bilingues
Périodiques	Revue généralistes et spécialisées

Le logiciel BCDI permet d'assurer la gestion des ouvrages du CDI; à travers les diverses saisies que j'ai pu réaliser via ce logiciel, je me suis rapidement aperçue du manque d'homogénéité du fonds. Étant donné que plusieurs professeures-documentalistes se sont succédées dans le Centre de Documentation et d'Information, diverses techniques de cotation se mêlent les unes aux autres pour aboutir à une disparité du fonds.

Un renouvellement de cotation apparaissait comme une priorité, notamment pour les documentaires qui couvrent des domaines très pointus. Cette démarche nécessite à la fois du temps pour effectuer des choix dans le système classificatoire et construire des cotes pertinentes avec le fonds, mais également de l'espace pour pouvoir assurer les diverses manipulations de piles de livres qui doivent être réorganisés dans les rayonnages. Le renouvellement des cotations implique alors nécessairement un réaménagement physique du fonds.



Illustration 13: Cotation actuelle



Illustration 14: Cotation renouvelée

Il est important de souligner qu'une cote doit être cohérente à la fois avec le fonds dans lequel elle vient s'inscrire mais également avec son public, il faut, par conséquent, adapter sa pratique. Une cote longue qui convient parfaitement pour un fonds large qui traite de nombreux domaines, comme dans une bibliothèque municipale, se révèle impraticable pour des élèves en lycée professionnel, tout comme en collège. Les cotes que j'ai pu réaliser au cours des arrivages n'excèdent donc pas 4 ou 5 chiffres. Néanmoins la présence d'un fonds très spécialisé, propre au CDI des lycées professionnel, requière des cotes plus précises comme pour les ouvrages qui traitent de la céramique ou encore de la mode.



Concernant la cotation des fictions, il était nécessaire de les simplifier de façon à ce que les usagers puissent distinguer clairement les différents types d'ouvrages qui leurs sont proposés. Pour ce faire, les romans ont été cotés en « R », les œuvres théâtrales en « T », les contes en « C » et la poésie en « P », suivi des trois premières lettres du nom de l'auteur ou du titre, si l'auteur est anonyme. Recoter les ouvrages a permis également d'uniformiser la tranche des ouvrages et de présenter ainsi aux usagers un fonds visuellement plus attrayant qui favorise leur autonomie ; la réalisation d'affiches de signalétique, qui étaient jusque là inexistantes, va également en ce sens, pour permettre au public de mieux visualiser l'ensemble des ressources du CDI et ainsi faciliter l'accès des usagers à l'information.

3.1.2. L'attractivité du fonds : des critères de sélection cohérents

La constitution et l'adaptation du fonds documentaire doit faire l'objet d'une concertation avec les usagers en prenant compte des demandes émises par les élèves et les enseignants. Cette collaboration avec les enseignants pour déterminer les acquisitions à venir et d'autant plus importante en lycée professionnel, où il est nécessaire de collecter des ressources spécialisées, dans des domaines qui s'éloignent de ceux plus généraux que la professeure-documentaliste maîtrisera avec une plus grande aisance. L'expertise disciplinaire des professeurs est donc nécessaire pour assurer la pertinence du fonds. Au CDI, la professeure-documentaliste a également pris l'initiative d'associer les élèves aux acquisitions en leurs proposant un cahier de suggestions.

Par ailleurs, le fonds existant, qui présente des ouvrages parfois désuets car trop anciens, nécessitait une action importante de désherbage qui a permis de mieux définir les insuffisances en terme de ressources . En effet, certains domaines de la Classification Décimale de Dewey n'étaient parfois pas ou peu représentés dans le CDI comme les ouvrages qui traitent de la santé et de l'hygiène. Il a donc été nécessaire d'évaluer la pertinence de chaque document en s'appuyant notamment sur la date de parution et l'état matériel de l'ouvrage. Certaines insuffisances ont été constatées ; la contraception, l'éducation à la sexualité et la psychologie adolescente sont des thématiques qui doivent être présentes et surtout actualisées dans un CDI qui reçoit majoritairement un public lycéen. Pour ce faire, la professeure documentaliste et moi avons pu nous concerter sur les sujets qu'il est indispensable de traiter en lycée.pour que nous puissions établir une liste des ouvrages à acquérir.

La professeure-documentaliste doit donc très souvent faire la part des choses, entre les demandes, qui relèvent parfois des goûts personnels de chacun, et les besoins réels qui caractérisent l'ensemble de la communauté scolaire. Afin d'équilibrer le fonds documentaire, il est primordial de concilier à la fois acquisition des savoirs et des connaissances (documentaires, abonnements à des revues spécialisées) avec lecture loisir par l'achat de romans, mangas, de bandes dessinée très en vogue chez les lycéens.

3.2. L'ouverture culturelle

Le CDI a pour rôle de promouvoir la lecture et de contribuer à l'ouverture culturelle des élèves. Le professeur-documentaliste qui se veut acteur de la culture au sein de l'établissement doit mettre en place divers procédés ayant pour but d'amener les élèves autrement à la découverte et à l'acquisition des savoirs. Pour ce faire, les projets d'animations, garants d'un certain dynamisme de l'espace du CDI, sont des éléments clés pour capter l'attention des élèves.

3.2.1. Les expositions



Illustration 15: Exposition :
Jupes du Monde



Illustration 16: Exposition:
Ébénisterie

La professeure-documentaliste veille à ce que soient régulièrement mises en place des expositions ponctuelles, visant à mettre en valeur les productions des élèves mais également éveiller leur curiosité et ouvrir leur horizon culturel. Les expositions qui se tiennent au CDI ont pour but de faire découvrir les différentes filières de l'établissement et ainsi les faire mieux connaître au travers de réalisations d'élèves, de projets menés en classe. L'exposition « Jupe du Monde » mettait ainsi en avant le travail réalisé par les élèves de la section Mode, qui devaient créer une jupe inspirée de deux horizons culturels différents avec une réelle réflexion sur les textures, les coupes du vêtement, les imprimés, etc.

Mettre en scène les travaux des élèves nécessite une bonne appréhension de l'espace et un travail de sélection de ce qui va être exposé. J'ai pu travailler à la mise en place d'une exposition présentant du mobilier réalisé par les classes d'ébénisterie. Pour accompagner cette exposition, j'ai élaboré un questionnaire où les élèves devaient reconnaître des outils, spécifiques au travail du bois, que j'ai pu collecter dans les différents ateliers pour les exposer dans une vitrine.

Ces expositions présentent plusieurs finalités ; elles permettent aux élèves de se connaître, de découvrir le travail de l'autre mais aussi d'amener le public vers les collections, en créant des « passerelles » entre les thématiques d'exposition et le fonds documentaires mis à disposition au CDI.

3.2.2. Les animations

La mise en place d'ateliers a pour but d'établir un réel contact avec les élèves en abordant diverses thématiques autour de la culture et de la lecture. Ces moments de partage avec la professeure-documentaliste proposent aux élèves un cadre moins strict pour échanger sur des thématiques qui suscitent leur intérêt. Lors des ateliers la professeure-documentaliste, laisse quelque peu de côté son statut d'enseignant pour se positionner véritablement comme médiateur culturel.

La communication qui s'instaure alors de manière moins conventionnelle que pendant un cours classique permet aux élèves et à la professeure-documentaliste de partager leurs savoirs, leurs compétences et d'apprendre ainsi à mieux se connaître, se comprendre. Ce dispositif d'animations contribue à la valorisation de l'élève qui voit en les ateliers auxquels ils participent des moments privilégiés où il peut s'exprimer librement sur des sujets porteurs d'intérêt, en échangeant avec ses camarades et son enseignant. Les ateliers permettent de renforcer la fidélisation des utilisateurs réguliers du CDI mais ne mobilisent pas ou peu le public occasionnel ou le non-public. De plus, la scolarité des élèves, rythmée par les périodes de stage, représente un frein pour le taux de participation à ces ateliers car les élèves ne sont pas toujours présents dans l'établissement au cours de l'année.

Atelier manga

Le Club Manga est une animation menée par la professeure documentaliste dans le cadre du C.D.I et qui a lieu chaque semaine, le lundi de 13h à 14h sur un créneau horaire où tous les élèves de l'établissement sont disponibles. Une dizaine d'élèves participent avec plus ou moins d'assiduité à cet atelier qui rencontre un franc succès auprès des amateurs de mangas. A l'occasion du Prix Manga'titude, concours organisé par des documentalistes de l'académie de Limoges, la professeure-documentaliste invite les participants de l'atelier, à échanger autour des 9 mangas qui ont été sélectionnés par un comité de professionnels (documentalistes et libraires).

Au cours des séances, les élèves et la professeure-documentaliste font part de leurs avis et plus particulièrement de leur ressenti de lecture. Ce petit comité, aux pratiques et aux goûts de lecture diversifiés devra alors trouver un terrain d'entente pour sélectionner le manga qui aura plu à la majorité. Par la suite, un rassemblement de tous les participants se tiendra à Limoges pour une journée de rencontre avec des professionnels du manga, de débats et de votes pour décerner le prix Manga'titude à l'ouvrage qui aura rencontré le plus de succès auprès des élèves des différents établissements. Parallèlement à cette journée



thématique autour de l'univers du manga, un concours de « cosplay » sera proposé aux élèves et des prix individuels seront également attribués aux établissements et élèves inscrits, qui auront rédigé les meilleurs commentaires sur la sélection de mangas via le blog Manga'titude et les dessins les plus créatifs qui auront été réalisés pour le concours Manga'fiche ne manqueront pas d'être récompensés.

Ce club Manga a pour finalité de faire connaître l'univers du manga aux élèves et de les amener vers des ouvrages de qualité mais aussi de valoriser et d'enrichir le fonds manga du CDI. Enfin cette animation est une opportunité pour qu'élèves et enseignant, adolescents et adulte puissent se retrouver, échanger autour des codes du manga. Le manga qui s'est imposé progressivement dans les CDI représente aujourd'hui un facteur d'attractivité non-négligeable pour capter l'attention d'un public adolescent.

Atelier Journalisme

La professeure-documentaliste et la Conseillère Principale d'Éducation ont récemment mis en place un comité de rédaction constitué d'élèves volontaires pour réaliser un journal scolaire, intitulé « MJ Times », qui a pour objectif de relater diverses informations relatives à la vie de l'établissement.

Cet atelier qui se tient au CDI a nécessité du temps pour s'organiser puisque les élèves, pourtant très motivés durant les premières séances, manquaient d'assiduité par leur absence récurrentes aux réunions du comité et prenaient donc du retard dans la rédaction des articles qui leurs étaient confiés ; de ce fait, les délais que le comité de rédaction s'étaient fixé n'ont pas été respectés et il a fallu rappeler aux élèves leurs engagements. Néanmoins les dernières réunions auxquelles j'ai pu assister ont permis de clarifier les missions d'un journal scolaire et le rôle de chacun dans sa réalisation ; les élèves ont pu faire part des difficultés qu'ils rencontraient et un dialogue constructif s'est instauré avec la professeure-documentaliste et la CPE. Une première date de parution a été fixée et les élèves plus motivés que jamais ont fourni un travail sérieux pour construire un journal qui leurs ressemble.

Ce projet de journal scolaire représente un réel outils didactique attractif qui a pour objectif d'amener les élèves à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent à l'écrit. Les élèves apprennent à coucher leurs idées sur papier, en exposant leurs opinions, leurs points de vue, et par le même biais, à structurer leur discours et leur pensée. L'écriture d'un journal permet également aux élèves de travailler en groupe et ainsi d'apprendre à accepter les différences à la fois stylistiques et de pensées de chacun. De plus, la création d'un journal vient s'inscrire dans la sensibilisation aux médias et plus particulièrement à la presse, une des missions clés du professeur-documentaliste. Les réunions de rédaction qui ont lieu au CDI contribue aussi à la familiarisation des élèves avec cet environnement, que certains n'avaient pas pour habitude de fréquenter.



Concours de dessin

Dans l'objectif de réaffirmer l'identité du CDI comme un espace à part entière, intégré à l'établissement, j'ai souhaité mettre en place un concours de dessin, afin d'établir un logo représentatif du CDI. Pour ce faire, j'ai remis aux élèves qui souhaitent participer, un règlement, accompagné de plusieurs pistes de réflexion sur la création d'un logo.

La représentation graphique qu'incarne le logo est capital dans une politique de communication car il contribue à l'identité visuelle d'un espace . Le logo du CDI devra ainsi refléter la diversité des ressources qu'il propose de manière à donner un aperçu de son rôle dans l'établissement, au travers d'un symbole, d'une couleur, etc. Le logo doit donc avoir un effet évocateur lorsque l'ensemble de la communauté scolaire l'apercevra sur les communications écrites du CDI, comme les affiches.

Bien que l'animation fut communiquée auprès de la communauté scolaire par des affiches positionnées sur les lieux de passage mais également par la collaboration avec les professeurs d'arts appliqués qui ont transmis l'information à leurs classes, les inscrits se sont fait attendre. Néanmoins, certaines propositions de logos correspondant aux critères ont été faites par des élèves. Il est vrai que ce concours s'adresse plus particulièrement à des élèves qui présentent des aptitudes certaines en dessin, mais je trouvais qu'il était intéressant de faire appel aux talents de ces lycéens qui sont pour certains inscrits dans des filières présentant un réel caractère artistique, comme la section Céramique ou Ébénisterie.

3.3. L'accompagnement pédagogique

Bien qu'il ne soit pas véritablement affecté à des classes comme ses collègues, le professeur documentaliste est un enseignant à part entière, titulaire d'un CAPES de Documentation. Ses principales missions sont la formation des élèves à la maîtrise de l'information et à la recherche documentaire, de façon à transmettre aux élèves des compétences d'analyse, de recherche et de traitement de l'information. Une étroite collaboration avec le corps enseignant est un facteur déterminant pour que le professeur-documentaliste puisse mener à bien ses missions pédagogiques auprès des élèves.

A l'origine, les fonctions du documentaliste consistaient à rassembler le matériel pédagogique pour les professeurs, se limitant à un appui exclusivement logistique ; les fonctions qui lui sont aujourd'hui attribuées ont clairement évolué et se sont éloignées de ses missions premières. Dans un environnement où le bruit informationnel est devenu omniprésent, l'apprentissage des techniques de recherche documentaire et de l'information s'est imposé progressivement comme un enjeu prioritaire pour que les élèves aient une meilleure compréhension du monde dans lequel ils évoluent. Le professeur-documentaliste qui se situe à la croisée de l'ensemble des disciplines, se caractérise alors par la transversalité de ses missions et des projets qu'il mène. Par ailleurs, le cadre du CDI assure



une certaine pluralité de l'offre pédagogique au sein de l'établissement. Néanmoins l'implication du professeur-documentaliste dans l'accompagnement pédagogique des élèves relève de sa propre initiative mais dépend aussi du crédit que ses collègues lui accordent. L'intervention du professeur -documentaliste permet d'assurer des séquences en binômes et d'allier ainsi plusieurs disciplines pour aboutir à des projets sortant de l'ordinaire.

Projet Wikipédia

La professeure-documentaliste, en collaboration avec un professeur de Français, a proposé à deux classes de travailler à la rédaction d'un article qui sera publié sur Wikipédia et qui présentera le lycée des métiers du Mas Jambost et les diverses filières d'apprentissage qu'il propose. Ce travail vise à amener les élèves à comprendre ce que représente Wikipédia, son fonctionnement mais également à sensibiliser les lycéens à l'évaluation de la fiabilité d'une information. Ce projet s'inscrit véritablement dans l'éducation aux médias tout en amenant les élèves à améliorer leurs compétences à l'écrit, dans le cadre du Français. L'association de deux enseignements et l'apport du CDI permet donc de construire des projets pédagogiques qui proposent des outils et des ressources pluriels aux élèves. La professeure-documentaliste, par le biais de ce projet, peut alors faire valoir ses compétences dans l'éducation à la maîtrise de l'information et se positionner en tant qu'enseignante face aux élèves.



4. Le Collège Firmin Roz

Le Collège Firmin Roz, dont la Principale est Madame BOMPEIX, se situe dans une zone pavillonnaire, au Nord de Limoges. Cet établissement a été créé en 1983 sous le nom de « Beaubreuil 2 ». Quelques années plus tard il est renommé Firmin ROZ, en mémoire d'un écrivain, originaire de Limoges, qui avait axé certaines de ses œuvres sur l'histoire et la psychologie du peuple américain. Le collège accueille près de 300 élèves, ce qui en fait un des plus petits établissements de l'académie de Limoges. Par ailleurs, le projet d'établissement s'axe sur trois objectifs majeurs : favoriser la réussite des élèves, l'éducation à la citoyenneté et l'ouverture du collège sur l'extérieur. Pour ce faire, l'établissement propose aux élèves de nombreux ateliers animés par les enseignants des différentes disciplines : un atelier journalisme a été mis en place par le professeur de Français, un atelier Informatique est animé par le professeur de Technologie, l'atelier dessin est encadré par la professeure d'arts plastique et une chorale a été formée par le professeur de musique; les élèves peuvent également bénéficier d'une aide aux devoirs encadrée par un enseignant, durant la semaine. Le CDI s'implique aussi dans cette dynamique d'animations : la professeure-documentaliste de l'établissement, Cécile GARGAUD, organise divers clubs au CDI et travaille en collaboration avec le professeur de Français, pour construire et proposer un parcours culturel aux élèves tout au long de l'année scolaire, visant ainsi à démocratiser l'accès à la culture.

4.1. Présentation du CDI



Illustration 17: Espace documentaire -
CDI Collège Firmin Roz



Illustration 18: Espace Fiction - CDI
Collège Firmin Roz

Le Centre de Documentation et d'Information du collège se situe au premier étage du bâtiment principal, à proximité des salles de Français, de Mathématiques et d'Histoire-Géographie. L'espace est divisé en deux zones bien distinctes, cloisonnées par une porte vitrée coulissante : les espaces des fictions et des documentaires. Ainsi agencé, l'espace du CDI offre une grande visibilité des ressources qu'il propose et favorise l'autonomie de ses usagers.

Chaque espace est équipé de postes informatiques où les élèves peuvent s'adonner à des jeux ludiques, Mobyctic, sur les temps de récréation ou encore réaliser des recherches documentaires ; les ordinateurs situés dans l'espace fictions qui ne sont pas visibles depuis le bureau de la professeure-documentaliste, ne sont accessibles que durant l'accueil de classe au CDI. Une documentation variée est proposée aux élèves ainsi qu'un grand panel de fictions constitué d'albums, de romans, de mangas, de bandes dessinées. Des dictionnaires et des encyclopédies sont également mis à disposition dans l'espace documentaire. Le CDI est abonné à de nombreux magazines généralistes et spécialisés qui s'adressent à la jeunesse mais aussi des revues à visée pédagogique pour les enseignants. Un kiosque ONISEP dans l'espace fiction met à disposition de la documentation actualisée sur divers secteurs d'activités. Tout le fonds documentaire est géré avec le logiciel BCDI et le portail e-sidoc tenu quotidiennement par la professeure-documentaliste permet un accès facile aux ressources du CDI et une bonne communication de ses actualités.

L'espace du CDI est clairement identifiable au sein de l'établissement et le taux de fréquentation est plutôt satisfaisant puisque nombreux sont les élèves qui viennent spontanément au CDI durant les récréations mais aussi sur les temps de permanence. Les usagers, très friands de fictions, ont recours régulièrement à l'emprunt. Les jeux ludiques Mobyctic sont aussi un facteur d'attractivité pour ce jeune public très familiarisé avec les écrans et les nouvelles technologies. Le CDI n'est donc pas perçu comme un espace exclusivement dédié à la lecture et les codes d'usages ont été bien intégrés par les élèves.

4.2. L'attractivité par la médiation culturelle et l'information aux médias

Le CDI est un lieu d'ouverture et de culture où le professeur documentaliste impulse une dynamique de projets, en collaboration avec les enseignants, les élèves, les institutions culturelles de proximité. Pour ce faire, la professeure-documentaliste du collège, met en place des clubs, propose des projets pédagogiques et participe aux différentes semaines nationales : semaine des mathématiques, semaine de la santé, semaine de la presse, etc. Le CDI est aussi un espace clé qui vise à faire découvrir aux élèves le plaisir de lire : cette politique d'incitation à la lecture est menée afin de préserver ou d'éveiller le goût de lire des collégiens. Le thème de l'orientation est également plus que jamais au cœur de l'établissement et donc du CDI qui doit proposer des ressources permettant à l'élève de construire un projet personnel. L'ouverture culturelle, l'éducation aux médias et à l'information, à la recherche documentaire mais aussi à l'orientation représente les enjeux premiers des missions d'un CDI en collège.



4.2.1. Les Clubs du CDI

Plusieurs animations, mises en place par la professeure-documentaliste, sont proposées chaque semaine aux élèves sur le créneau horaire de 13h/13h45. Les clubs, qui rencontrent un succès incontestable auprès du public collégien, majoritairement des classes de sixième et cinquième, insufflent une véritable dynamique dans l'espace du CDI. Ces ateliers qui instaurent une certaine proximité entre les élèves et la professeure-documentaliste permettent d'échanger sur des thématiques pour lesquelles ils témoignent un réel engouement. Les actualités relatives aux ateliers sont communiquées sur le site du collège et toute la communauté scolaire peut s'informer sur le déroulement des animations organisées au CDI par la publication d'un compte rendu de chaque séance.

Club Japon

Cet atelier contribue à l'ouverture culturelle des élèves en leur proposant un atelier dédié à la culture Japonaise dans son ensemble. Les participants sont amenés à échanger autour de l'univers des mangas mais aussi des poèmes japonais, les haïkus, la calligraphie, etc. La thématique du manga, qui s'adresse à un public connaisseur, mobilisait peu d'élèves ; elle a donc été élargie à la culture japonaise, de façon à capter un plus grand nombre de participants.

Club Philo

Les élèves intéressés sont invités, lors de cet atelier, à réfléchir, s'interroger, échanger, débattre sur des notions généralistes comme l'Égalité, l'Amour, le Bien et le Mal qui permettent en parallèle d'aborder des sources de préoccupations spécifiques à leur âge : relation frère/sœur, le harcèlement à l'école, etc. Ce petit comité, qui compte près de sept participants, a permis d'instaurer un calme nécessaire à l'échange et une atmosphère intimiste qui met les élèves en confiance. Cette initiation à la philosophie a pour objectif d'apprendre aux élèves à structurer leurs pensées, améliorer leur aisance à l'oral mais aussi leur transmettre le respect de l'autre en favorisant chez l'élève l'acceptation de la différence d'opinion, de points de vue de ses camarades.

Club Coups de cœur

Ce club qui réunit les jeunes lecteurs s'inscrit dans la promotion de la lecture en invitant les élèves à échanger leurs avis sur une sélection d'ouvrages du CDI. Au cours de ces séances, « les coups de cœur de Firmin » sont attribués aux lectures qui auront été retenues par tous. Cet atelier laisse la parole aux élèves pour qu'ils expriment leur ressenti de lecture et puisse partager leur expérience avec les autres. Cette animation est aussi l'occasion pour mettre en avant les nouveautés du CDI ; cette animation permet d'opérer une « communication de proximité ».



4.2.2. Les semaines thématiques

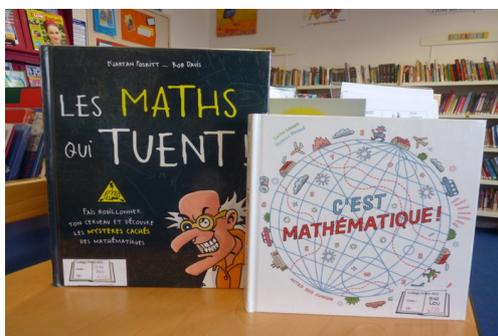


Illustration 19: Semaine des Mathématiques



Illustration 20: Semaine de la Presse

Le CDI met régulièrement en avant des ouvrages par le biais des semaines thématiques. Le mois de mars a ainsi permis de mettre à l'honneur la poésie, les mathématiques ou encore la presse. Le renouvellement hebdomadaire des ouvrages exposés vient renforcer l'image d'un espace vivant et assure la visibilité du fonds documentaire. De plus, la professeure-documentaliste accompagne régulièrement la sélection d'ouvrages de questionnaires à l'attention des élèves, portant sur la même thématique, et dont la participation et la justesse des réponses, font l'objet d'une récompense. Ces semaines thématiques permettent d'élargir l'horizon des élèves en leur proposant une grande variété d'ouvrages qui traitent de sujets ayant trait à l'actualité et à leur environnement.

4.2.3. Le développement de l'accès à la culture



Illustration 21: Sortie au théâtre de l'Union

Le parcours culturel, projet organisé par la professeure-documentaliste et le professeur de Français, a pour objectif d'amener les élèves dans des lieux culturels, musées, théâtres, pour assister à des représentations, des expositions, des visites tout en



bénéficiant de tarifs préférentiels. Les inscriptions se font sur la base du volontariat, auprès des deux enseignants, ce qui ne garantit pas toujours un taux de participation optimale aux sorties culturelles qui sont proposées. Néanmoins certains élèves, devenus des habitués de ces sorties, constituent un public fidèle qui ne manque pas de se manifester lors du lancement des inscriptions.

Durant mon stage, le théâtre de l'Union, à Limoges, a accueilli les élèves de 4ème et 3ème, volontaires, inscrits dans le parcours culturel. Guidés par un intervenant, les participants ont pu découvrir l'histoire de ce lieu culturel, les codes de conduite du spectateur lors d'une représentation, les superstitions propres à l'univers du théâtre et des lieux insolites en pénétrant dans les coulisses du théâtre ; les élèves ont également pu rencontrer la costumière de l'établissement. Cette visite représentait une réelle introduction à l'univers théâtral, car les élèves pourront assister à un spectacle intitulé « Sacré Printemps » qui se tiendra au théâtre de l'Union.

Ces sorties culturelles s'adressent à un public jeune qui se trouve parfois démunie face à la culture. Le parcours culturel vise à désacraliser ces lieux de culture parfois étrangers aux élèves, de façon à leur transmettre les codes d'une culture commune qui peut prendre de nombreuses formes artistiques. Découvrir la culture pour mieux la comprendre se révèle être l'objectif de ce projet et un enjeu face à une jeunesse qui se détourne de ces lieux souvent considérés comme élitistes.

4.3. La pédagogie au cœur du CDI

Le CDI est devenu un lieu de formation qui se définit comme un lieu de recherche mais aussi d'apprentissage, dans une finalité d'autonomie de l'élève dans l'acquisition des connaissances. L'initiation à la recherche documentaire fait l'objet de cours qui sont dispensés aux classes de sixième et les projets menés en collaboration avec d'autres enseignants s'inscrivent dans cette logique pédagogique qui a été progressivement attribuée à l'espace du CDI.

4.3.1. Les projets pédagogiques

Les projets pédagogiques, qui relèvent de l'initiative de chacun, représentent des opportunités pour enseigner différemment et rendre possible l'autonomie des élèves dans l'acquisition des connaissances. De plus, la professeure-documentaliste peut s'impliquer concrètement dans l'accompagnement du travail réalisé par les élèves et accomplir ainsi ses missions d'enseignante.



Projet « Jeune Reporter »

Le projet « Jeune reporter », travaillé en collaboration avec le professeur de Français, propose une initiation aux méthodes de réalisation d'un reportage. Les élèves ont découvert alors les différents critères auxquels doit répondre un reportage pour assurer une certaine efficacité auprès de l'audience. Des groupes de travail ont été constitués et se sont vu attribuer diverses thématiques visant à présenter le collège dans son ensemble : la direction, les enseignants, les ateliers, les projets, etc. Les groupes ont ensuite procédé à des interviews des membres de l'équipe du personnel de l'établissement, et se sont ensuite adonnés au montage de leur reportage de façon à garantir la fluidité de leur réalisation finale. Une journaliste de France 3 Limousin, accompagnée de son cameraman, ou reporter-d'images, est intervenue en classe pour échanger avec les élèves sur le métier de Journaliste ; les élèves ont ainsi pu faire part des contraintes auxquelles ils ont été confrontés durant leur travail, instaurant ainsi un réel dialogue entre les intervenants et nos apprentis reporters.

Lire à Limoges

Ce rendez-vous littéraire propose des conférences, des séances de dédicaces où de nombreux auteurs de littérature générale, régionale, jeunesse, et bande dessinée, viennent à la rencontre du public. Cet événement a été introduit dans le collège de façon à amener non pas les élèves à la lecture mais plutôt la lecture aux élèves. En effet plusieurs classes, encadrées par la professeure-documentaliste, étudient des ouvrages disponibles au CDI dont les auteurs, Ahmed Kalouaz et Brigitte Smadja, seront présents, à l'occasion de cet événement culturel. Suite à la lecture de ces ouvrages, les élèves ont dû réaliser des recherches sur les deux auteurs qui viendront à la rencontre de leurs classes, de façon à préparer des questions pertinentes à leurs adresser, lors de cet échange. Ce moment privilégié avec des écrivains, organisé au sein du CDI, a pour mission de mettre en relation le monde de la littérature et les élèves, afin de les sensibiliser aux ouvrages et à la lecture.

4.3.2. L'initiation à la recherche documentaire

Les premières activités d'initiation des élèves de sixième aux techniques documentaires comprennent la connaissance de l'espace documentaire et son organisation avec la découverte du système de classification de Dewey. Ces séances ont pour but de familiariser les élèves avec l'espace du CDI et les ouvrages qui constituent son fonds. Cette initiation est d'autant plus importante que les nouveaux arrivants au collège ne connaissent pas toujours les fonctionnalités d'un CDI, car c'est un espace inexistant dans les écoles primaires. Ces séquences représentent le premier contact entre la professeure-documentaliste et les élèves et permettent ainsi de construire une introduction au CDI et aux usages que les élèves peuvent en faire.

4.3.3. L'orientation au collège : un enjeu majeur au collège

L'orientation n'est plus la seule affaire du conseiller d'orientation mais concerne bien tous les membres de l'équipe éducative. Le professeur-documentaliste occupe également un rôle en ayant mission d'informer les élèves en abordant l'éducation à l'orientation qui s'inscrit véritablement dans ses compétences. Le CDI est en effet un lieu d'information privilégié pour la connaissance des métiers et du monde économique. Les élèves, mais aussi les enseignants trouveront dans cet espace, des ressources documentaires utiles, et même un espace dédié spécifiquement dédié à l'orientation : le kiosque ONISEP.

Des animations en lien avec l'orientation sont aussi mises en place pour que les élèves aient toutes les clés en main pour construire au mieux leur projet professionnel et s'orienter l'année prochaine vers une section qui leur correspond. En ce sens, une sortie a été organisée au lycée forestier de Meymac, en Corrèze avec plusieurs classes de troisième pour leur faire découvrir les métiers du bûcheronnage et de l'industrie du bois. Cette sortie a pour but premier d'élargir les possibilités d'orientation des élèves en leur proposant de nouvelles pistes professionnelles.



Illustration 22: Sortie à Meymac

Conclusion

L'exemple de deux Centres de Documentation et d'Information, dans des structures éducatives bien distinctes, permet de nuancer les éléments de réponse que nous pourrions apporter à la problématique donnée qui est celle de la valorisation de l'activité du CDI. En effet, nous avons pu observer que l'environnement conditionne indéniablement le rôle du CDI et les missions qui sont alors attribuées au professeur-documentaliste. De ce fait, aucun CDI ne ressemble à un autre puisque les différentes modalités d'action qui participent à la visibilité de cet espace, dans un établissement, doivent être adaptées selon les objectifs à atteindre mais aussi le public ciblé.

Le métier de documentaliste qui s'est orienté progressivement vers des missions à finalité pédagogique, présente encore aujourd'hui certaines similitudes avec la profession de bibliothécaire. Outre la gestion du fonds documentaire, le professeur-documentaliste, tout comme les professionnels des bibliothèques, doit s'interroger quotidiennement sur les moyens à mettre en œuvre pour capter l'attention du public, dans un contexte qui n'est pas toujours favorable à la promotion de la lecture ou de la culture. Le CDI offre alors une multitude de possibilités d'animations, d'usages ; ce qui en fait un outils précieux mais aussi complexe, car un CDI attractif dans un établissement ne le sera pas de la même manière dans un établissement différent. Le sens de l'observation et de l'écoute sont alors indispensables pour pouvoir assurer la pérennité de cet espace ressource et ainsi ajuster l'offre documentaire sur le long terme, puisqu' un CDI « vivant » doit être constamment actualisé.

Le professeur-documentaliste qui se situe à la croisée des différentes disciplines, représente, de par cette position, un médiateur pour l'ensemble de la communauté scolaire : élèves et enseignants mais aussi avec les partenaires culturels extérieurs. La polyvalence de ses fonctions lui offre l'opportunité de s'impliquer dans de nombreux projets, qu'ils soient culturels ou pédagogiques. Le CDI devient alors le point de rencontre entre les pratiques pédagogiques dites classiques et une façon d'amener les élèves différemment à l'acquisition du savoir et des connaissances, dans un environnement moins conventionnel proposant des ressources et des outils pluriels mais aussi une atmosphère qui laisse les élèves plus enclin au dialogue et à l'échange, permettant ainsi d'entretenir un réel contact avec le corps enseignant.

Le CDI qui est donc assimilable à la fois à une bibliothèque, à un lieu de formation, un espace de documentation, d'ouverture culturelle , se doit d' être représentatif de son public en reflétant son environnement; garantir l' attractivité d'un CDI reposerait alors sur la valorisation de la communauté scolaire reçue au CDI, des filières d'apprentissage et de l'établissement dans son ensemble, en demeurant au service de la culture.



Références bibliographiques

Ouvrages

Françoise CHAPRON. Les CDI des lycées et collèges. Paris : Presses Universitaires de France, 1999, 237 p. (Éducation et Formation : l'éducateur)

Jacqueline BAYARD-PIERLOT, Marie-José BIRGLIN. Clés pour le CDI. Paris : Hachette éducation, 1994, 206 p. (Centres de ressources)

Collectif Vivre le CDI. C'est de plus en plus fou, ce que l'on peut faire au CDI !. Paris : L'Harmattan, 2012, 232 p. (Nouvelles Pédagogies)

Ressources numériques

DUARTE-CHOLAT Céline. De la professionnalisation des documentalistes vers une discipline d'enseignement ? TIC et documentation : études et réflexions sur des pratiques documentaires dans des CDI de collèges. [en ligne]. Thèse de doctorat d'université. Paris: Université de Paris V - René Descartes. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/savoircdi/index.php?id=752#contenu> (consulté le 23/02/2015)

BLANQUET Marie-France. Le CDI Communiquant. In : Savoirs CDI : des ressources professionnels pour les enseignants-documentalistes. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/savoircdi/communication-diffusion/reflexion/le-cdi-communiquant/le-cdi-communiquant.html> (consulté le 22/02/2015)

SEIBEL Bernadette. Les documentalistes des lycées et collèges. Bulletin des bibliothèques de France , n° 6, 1995. [en ligne] . Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-06-0064-011> (consulté le 23/02/2015)

DAUCHER Lucile. La place du CDI dans le projet d'établissement d'un lycée professionnel. In : Savoirs CDI : des ressources professionnels pour les enseignants-documentalistes. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/savoircdi/cdi-outil-pedagogique/reflexion/le-cdi-de-lycee-professionnel/la-place-du-cdi-dans-le-projet-detablissement-dun-lycee-professionnel.html> (consulté le 20/02/2015)

Bonnard Céline. Accompagner l'élève : le rôle du CDI et du professeur -documentaliste. In : Savoirs CDI : des ressources professionnels pour les enseignants-documentalistes. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/savoircdi/cdi-outil-pedagogique/conduire-des-projets/travailler-en-partenariat/laccompagnement-personnalise-au-cdi-carrefour-interdisciplinaire-et-transversal/accompagner-leleve-le-role-du-cdi-et-du-professeur-documentaliste.html> (consulté le 20/02/2015)

Annexes

Lycée Mas Jambost.....	41
Annexe 1. Affiche Arrivage de Bandes dessinées.....	41
Annexe 2. Affiche Concours de Dessin.....	42
Annexe 3. Signalétique interne CDI : Roman.....	43
Annexe 4. Brochure de présentation du CDI.....	44
Collège Firmin Roz.....	46
Annexe 1. Parcours culturel.....	46
Annexe 2. Concours de la semaine des Mathématiques.....	47
Annexe 3. Initiation à la Recherche Documentaire.....	49



Annexe 1. Affiche Arrivage de Bandes dessinées



CONCOURS DE DESSIN

*Le CDI fait appel à ta créativité
et ton talent pour afficher ses
couleurs.*

*Dessine moi un logo et gagne un
bon d'achat de 20€ chez Cultura.*

*Inscription et informations
au CDI.*

Tous à vos crayons !



Annexe 3. Signalétique interne CDI : Roman



Annexe 4. Brochure de présentation du CDI



Des règles simples

- Le silence absolu n'est pas exigé mais un calme nécessaire au travail de chacun doit être respecté.
 - Prenez soin des documents mis à votre disposition : ne les détériorez pas !
 - Rangez les documents que vous avez utilisés.
 - Rendez les documents empruntés dans les délais indiqués.
- En cas de non-respect de ces engagements, l'élève se verra exclu du CDI de façon temporaire voire définitive.

E-mail du CDI : cdimasjambost@ac-limoges.fr



Horaires du CDI (en libre accès)

Lundi	8h10 - 12h10	13h - 17h40
Mardi	8h10 - 12h10	13h - 17h40
Mercredi	Fermé	Ouvert à la demande des élèves internes (s'adresser à un surveillant)
Jeudi	10h - 12h10	13h - 17h40
Vendredi	8h10 - 14h	Fermé

Ouverture en soirée le lundi, mardi et mercredi, à la demande des élèves internes. (s'adresser à un surveillant)



Lycée des Métiers - Art et Techniques
Le Mas Jambost
7 Allée du Maréchal Fayolle
87 065 Limoges cedex
Tel : 05 55 01 41 17 – Fax : 05 55 01 69 79

Qu'est ce que le CDI ?

Le CDI ou Centre de Documentation et d'Information est un *lieu ouvert à tous*, où des *ressources documentaires* et des *équipements informatiques* sont mis à disposition des élèves et du personnel de l'établissement. Le fonds documentaire du CDI est composé d'une multitude d'ouvrages que chacun peut venir *consulter et emprunter*.

Cet espace vise à *promouvoir la culture et la lecture* et permet aussi d'apporter une *ouverture sur l'extérieur*, avec la mise en place d'*expositions* ; la *communication* et l'*échange* sont aussi deux grands axes de l'organisation du Centre de Documentation et d'Information par le biais d'*animations* tel que le Comité de lecteurs auxquelles les élèves peuvent participer.



Le professeur - documentaliste :

Aide à l'accès à l'autonomie



- S'informer sur l'actualité en lisant la presse.
 - Voir une exposition
 - Participer à une animation
- Au CDI, tu trouveras :**
- Des romans, des pièces de théâtre, des recueils de poésie, des bandes dessinées, des mangas, etc.
 - Des dictionnaires, des encyclopédies, des ouvrages documentaires, des usuels
 - Des périodiques généralistes et professionnels
 - Des documents d'informations sur les métiers et les formations dans le kiosque ONISEP
 - Des équipements informatiques : Internet, outils bureautiques, etc.

Nota Bene :

Ces ressources sont répertoriées dans le logiciel documentaire BCDI et peuvent être recherchées par mots clés, titre, auteur, etc.

Pourquoi venir au CDI ?

- Emprunter un livre, une revue, une bande dessinée, etc. (durée du prêt : 15 jours)
- Lire sur place.
- Travailler avec ses professeurs, mais aussi seul(e) ou en groupe.
- Effectuer un travail de recherche d'informations.
- S'informer sur les métiers, les formations.

Annexe 1. Parcours culturel

Projet d'un parcours culturel (4^e et 3^e)

L'objectif général de ce projet est de permettre à des élèves volontaires de découvrir différentes formes artistiques et culturelles en suivant un parcours d' « humanités » susceptibles d'enrichir leur horizon.

Parcours culturel et artistique :

- **Judi 25 septembre** : théâtre : la constellation du chien dans le cadre des Francophonies. 5 euros par élèves, transport pris en charge par le collège.
 - **Judi 13 novembre 2014** : Exposition « l'art de la parole » au musée d'Art contemporain de Rochechouart. Transport pris en charge par le Conseil Général, entrée à la charge des familles, soit 2,30 euros.
 - **Judi 12 février 2015, 14h30, Cirque et Théâtre** : Spectacle « AU BOUT DU BANC » par la Compagnie l'Arbre et l'âne. Transport, tarif : 4 euros *
Vous apprendrez beaucoup de cet homme, son banc et son carton. Sorte de dandy déchu, mélomane à ses heures, Il se situe à peu près entre Diogène, Charlot et Molloy, un peu chiffonnier, un peu ferrailleur mais surtout as de la débrouille.
Capable de tout, il innove dans plusieurs domaines: confection de vêtements économiques et chauds, plomberie sans tuyaux, repas diététique mais nourrissant, achèvement des chantiers sans retard, il répond de façon générale aux problèmes de la vie, malgré des conditions difficiles.
Dans cette comédie absurde, presque sans paroles, il aborde de façon légère les sujets lourds de l'inégalité et de l'exclusion.
 - **Mardi 31 mars 2015, 9h30** : visite du théâtre de l'Union. Gratuit, transport TCL pris en charge par le collège.
 - **Judi 9 avril 2015, 14h** : Concert + théâtre spectacle « Le sacre du printemps » : théâtre de l'Union, Transport TCL pris en charge par le collège, tarif : 10 euros*
Sur scène des comédiens mais surtout un piano pour retracer l'histoire de la création du sacre du printemps de Stravinsky qui fête ses 100 ans.
 - **Juin 2015** : journée culturelle à déterminer, Tarif maximum par élève : 15 euros
- *Possibilité d'intégrer à cette offre un abonnement de 10 euros pour participer à deux spectacles dans le cadre d'itinéraires chorégraphiques, « Christian Rizzo », le mercredi 4 février à 20h30, théâtre de l'Union et « Anthony Egea, hip hop » le mercredi 8 avril à 20h30, CCM Jean Moulin : les familles doivent conduire leurs enfants sur les lieux des spectacles et venir les chercher.*
 - *Les professeurs prendront en charge les élèves pendant la durée du spectacle.*

ATTENTION : inscription auprès de Monsieur MORIN ou de Madame GARGAUD, suivre les affichages et respecter les délais. Pas d'informations dans les classes.

 Nombre de places limitées.



Annexe 2. Concours de la semaine des Mathématiques

<p>CONCOURS CDI : La semaine des mathématiques</p>		<p>NOM, prénom et classe :</p>
---	--	--

Consigne : réponds aux questions, aux jeux...avant le 4 avril 2015, à remettre au CDI !!

Règlement complet au CDI

Les neufs cases

Comment compléter la grille suivante en utilisant tous les chiffres de 1 à 9 de sorte que les opérations mentionnées soient exactes

$$\square - \square = \square$$

$$\square / \square = \square \times \square$$

$$\square + \square = \square$$

Blaque : quel est le comble pour un mathématicien ?

.....

.....

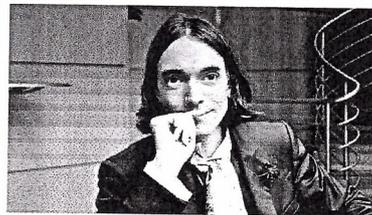
Mathématicien célèbre

Qui suis-je?

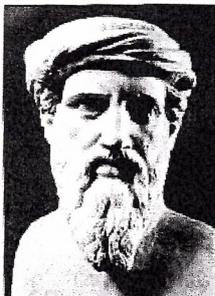
- mathématicien français, directeur de l'Institut Henri-Poincaré et professeur à l'université Claude Bernard Lyon 1. Il a reçu la médaille Fields en 2010.

naissance : 5 octobre 1973 (41 ans), à Brive La Gaillarde

Distinctions et récompenses : Médaille Fields, Prix Fermat



Je suis.....



Mathématicien célèbre

(-569, -475 (environ))

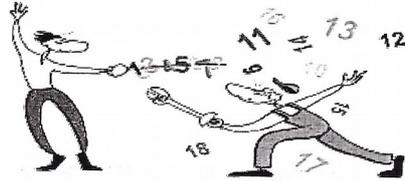
Ce Grec de l'Antiquité est célèbre non seulement pour son fameux théorème de Pythagore, mais aussi pour l'école pythagoricienne, école philosophique qu'il a fondée vers 500 av. J.-C.

Qui est-il ?.....

Enigme :

Toutes les filles ont un frère :
Monsieur et madame Peris ont 6 filles
et chaque fille a un frère. Combien y-a-
t-il d'enfants dans cette famille ?

.....



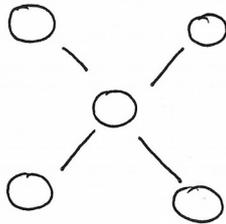
Les amphores d'Antonia :

Antonio va puiser de l'eau à l'aide de deux
amphores, l'une de 3 litres et l'autre de 5
litres.
Comment peut-il mettre exactement 4 litres
dans l'amphore de 3 litres ?

.....

Numérique :

Placez les chiffres de 1 à 5 dans ce X
de sorte que les sommes sur les deux
axes soient égales.



Somme et produit

Trouvez les trois nombres dont la somme est
égale à 100 et les trois autres dont le produit
est égal à 1000.

Parmi la liste suivante : 5 / 25 / 40 / 10 / 35
/ 20

.....

.....

Les brebis :

Agapénor possède 54 brebis.
Malheureusement, son troupeau est
touché par une épidémie ; toutes les
brebis sont décimées sauf 11.
Combien lui en reste-t-il ?

.....



Annexe 3. Initiation à la Recherche Documentaire

Séquence 2 – Les ressources

SEQUENCE 2 : Les ressources

Contexte : Séquence en classe de 6^è dans le cadre de l'Education à l'information (IRD)

Période de mise en œuvre :

Elèves concernés : Classe de 6^e

Professeurs concernés : Professeur documentaliste

Partenariat possible :

- Professeur de français : Fiction, documentaire, usuels
- Professeur d'Arts Plastiques : BD

Objectifs documentaires :

- Savoir recenser la variété des outils de recherche en début de définition de son besoin d'information et tout au long de son projet de recherche.
- Savoir utiliser plusieurs outils de recherche et organiser leur interrogation en fonction de l'état de son besoin d'information.
- Savoir utiliser, parmi les outils de recherche proposés, les plus pertinents pour trouver les informations et la documentation en lien avec le projet de recherche
- A l'issue de son projet de recherche, savoir estimer la valeur de chaque outil utilisé.
- Savoir se repérer dans un fonds documentaire ; connaître le principe des systèmes de classification.
- Savoir utiliser les outils de repérage dans un document : sommaires, tables des matières et index.
- Différencier les types d'usuels pour être en mesure d'interroger l'outil adapté.
- Comprendre la structuration de l'information dans un dictionnaire ou une encyclopédie (papier ou numérique).
- Connaître les principes de classement et de rangement des documents ainsi que les supports d'aide au repérage (signalétique, renseignement).

Notions développées :

Auteur ; Classement ; Document ; Edition ; Genre documentaire ; Référence ; Support

Compétences travaillées (LPC – Palier 3) :

Compétence 4 Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication – S'informer, se documenter

- Identifier, trier et évaluer les ressources
- Chercher et sélectionner l'information demandée

Nombres de séances : 7 séances (le temps passé sur chaque thème peut être variable, en fonction des questionnements élèves.) (environ 13 séances)



Séquence 2 – Les ressources

Déroutement :

Séances	Déroutement de la séance	Matériel à prévoir
<p>Séance 1 : Les supports</p> <p>Lieu : CDI</p> <p>Durée : 2x55 min</p>	<p><u>Objectifs documentaires :</u> Distinguer les différents supports : imprimé, audio, audio-visuel, multimédia, Internet</p> <p><u>Activités :</u> Travail en groupe : tri des documents selon leur support avec leurs propres critères. Divers exercices sur les documents et leur support. Découverte de tous les supports présents au CDI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Divers livres (romans, documentaires, périodiques) - CD de langue - DVD vidéo - Page Internet - Multimédia ? - Fiche pédagogique : 1, 2, 3 trions !!! - Fiche pédagogique : <i>Découvrons-les tous !</i>
<p>Séance 2 : Fiction et documentaire</p> <p>Lieu : CDI</p> <p>Durée : 2x55 min</p>	<p><u>Objectifs documentaires :</u> Différencier les livres de fiction et les livres documentaires. Connaître les parties du livre. Connaître les métiers du livre.</p> <p><u>Activités :</u> Déterminer les différentes parties du livre : voir ce que les élèves savent, chercher avec eux les termes possible pour chaque partie du livre. Déterminer les divers métiers du livre : de l'écriture à la vente ou au prêt. Analyse d'un livre de fiction ou documentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche pédagogique : <i>A la découverte de l'objet-livre</i> - Fiche pédagogique : <i>L'objet-livre</i> - Plusieurs livres de fiction et documentaires
<p>Séance 3 : Les fictions</p> <p>Lieu : CDI</p> <p>Durée : 2x55 min</p>	<p><u>Objectifs documentaires :</u> Définir la fiction avec ses natures et ses genres. Classer les fictions grâce à leur cote.</p> <p><u>Activités :</u> Donner sa propre définition, puis vérifier et noter la définition exacte du terme fiction dans le dictionnaire. Retrouver les divers natures et genres de fiction. Composer la cote d'une fiction à partir d'un exemple donné. Classer des documents selon leur cote. (Exercice de composition de cote si le temps le permet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche pédagogique : <i>La fiction : Qu'est-ce que c'est ?</i> - Dictionnaire - (Divers livres de fiction de diverse nature)
<p>Séance 4 : La bande dessinée</p>	<p><u>Objectifs documentaires :</u> Découvrir la BD, son vocabulaire, les plans.</p> <p><u>Activités :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche pédagogique : <i>Quelques vignettes</i> - Fiche



Séquence 2 – Les ressources

<p>Lieu : CDI</p> <p>Durée : 55 min</p>	<p>Acquérir une partie du vocabulaire technique de la BD : onomatopée, vignette, bande, bulle, planche.</p> <p>Déterminer les divers plans utilisés en BD.</p>	<p>pédagogique : <i>Vocabulaire de la BD</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Divers BD et Manga
<p>Séance 5 : Les documentaires</p> <p>Lieu : CDI</p> <p>Durée : 3x55 min</p>	<p><u>Objectifs documentaires :</u> Définir le documentaire. Comprendre le classement des documentaires : Classification Décimale de Dewey (CDD). Classer les documentaires grâce à leur cote. Nommer et utiliser les clés du livre.</p> <p><u>Activités :</u> Donner sa propre définition, puis vérifier et noter la définition exacte du terme documentaire dans le dictionnaire. Utilisation du tableau de la CDD : à partir de l'indice, trouver le thème et à partir du thème, trouver l'indice correspondant. Ranger les cotes proposées. Définir les clés du livre. Observer et feuilleter un livre documentaire pour déterminer les clés du livre présentent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche pédagogique : <i>Un documentaire : Qu'est-ce que c'est ?</i> - Dictionnaire - Tableau de la CDD - Un livre documentaire par élève
<p>Séance 6 : Les usuels</p> <p>Lieu : CDI</p> <p>Durée : 3x55 min</p>	<p><u>Objectifs documentaires :</u> Déterminer les différentes sortes d'usuels présentes au CDI. Distinguer les différents dictionnaires. Savoir utiliser un dictionnaire et une encyclopédie. Rechercher une image sur Internet et l'intégrer à un traitement de texte.</p> <p><u>Activités :</u> Donner sa propre définition, puis vérifier et noter la définition exacte des termes dans le dictionnaire. Manipulation des divers outils spécialisés. Insérer la carte d'un pays dans un fichier de traitement de texte et relever la source.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche pédagogique : <i>Mais de quoi parle-t-il ?</i> - Dictionnaire général - Dictionnaire des synonymes - Encyclopédie - Ordinateur connecté à Internet

Finalité de la séquence :

- Mise en place des connaissances à acquérir par les élèves pour être autonomes dans leurs recherches d'informations.
- Compréhension des systèmes de classement des fictions et des documentaires.
- Découverte de l'utilisation des usuels.



La Valorisation d'un Centre de Documentation et d'Information

L'attractivité d'un Centre de Documentation et d'Information repose sur de nombreux facteurs qui varient en fonction de l'établissement auquel est intégré cet espace ressource. Le présent rapport explicite les diverses modalités d'action appliquées en collège et lycée professionnel permettant de valoriser le CDI, son fonds documentaire ainsi que son offre culturelle. Ce rapport tend à explorer les diverses facettes de la valorisation de cet espace pour mieux le définir et comprendre les missions du professeur-documentaliste.

Mots-clés : Valorisation, Attractivité, Public adolescent, Médiation culturelle, Pédagogie, Fréquentation, Offre culturelle

How to build an attractive Documentation and Information Centre in School ?

The attractiveness of a Documentation and Information Centre is based on a lot of factors according to the environment . This report explains the various actions that can participate to the the rise of the attractiveness of a Documentation and Information Centre, by developing its documentary and cultural offers . The objectiv is to better understand the role of this Centre in an educativ organisation and also the many missions of the teacher who is in charge of this area.

Keywords : Cultural offer, Attractiveness, Pupils practices, Animation

